



Ommissions ou erreur du juge dans le jugement !!

Par **eva33000**, le **18/03/2016** à **15:24**

Bonjour ,

Séparée depuis plus de 25 années pour tords exclusifs de mon ex mari ,il a demandé le divorce par vengeance , car je n'ai pas signé un papier pour qu'il puisse vendre un terrain qu'il n'avait pas signalé dans le partage de biens communautaire , le juge n'a pas tenu compte de toutes les preuves et papiers sur l'honneur apportées par moi même et mon ex mari a trompé les juges en n'apportant aucun papiers sur ses revenus immobiliers et financiers , il a dit que des mensonges en encontre pour tromper les juges! et son avocat n'a pas cherche a comprendre ! puisque son dossier est passé devant les juges et j'ai été débouté sur toutes mes demandes , pension compensatoire demandé par mon avocat refusée , paiement de mes frais d'avocat à ma charge ! j'ai fait appel et le jugement en appel reste le même car mon ex mari n'a rien donné de plus et son avocat l'a encore suivi !! je ne peux pas aller en cassation je n'ai que 790 euros de retraite par moi , alors ai je un autre recours pour dénoncer cette injustice ??

merci de votre réponse .

Par **rossellogilles**, le **18/03/2016** à **19:35**

Le problème est que, si un terrain n'a pas été signalé lors du partage de la communauté, vous en êtes directement (ou indirectement) ..."complice" : il vous faut bien le comprendre. Désolé. Par contre, vous devez bien détenir des papiers concernant ce terrain ? Si vous n'en avez aucun, allez au Service de la Conservation des Hypothèques et demandez un historique sur ce terrain : vous risquez d'y découvrir certaines informations dont vous ignorez l'existence. S'il apparait que vous en avez détenu la propriété (au moins commune) et que ce terrain a été quand même vendu sans votre accord, vous pouvez envisager une action en résiliation de cette vente.

Au passage, votre Avocat n'a pas su faire valoir vos preuves : ça arrive car, face à des adversaires retors, les Avocats corrects sont, bien souvent, désarçonnés. On ne peut ni leur en vouloir, ni reprocher leur honnêteté.